



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'analyse et du contrôle

92, rue de Marseille BP 7227
69354 Lyon cedex 07

**Direction régionale académique
de l'enseignement supérieur**

Arrêté DRAES n° 2025-30
portant désignation d'une personnalité extérieure
au conseil d'administration de l'Institut d'Etudes
Politiques de Grenoble

**Le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités**

Vu l'article D 741-9 du code de l'éducation ;

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Etudes Politiques, et notamment ses articles 10 et 14 ;

Considérant la démission de Madame Morgane Caujolle ;

Sur proposition du conseil d'administration de l'IEP Grenoble ;

ARRÊTE

Article 1 : Est nommée membre du conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble en qualité de personnalité extérieure en raison de sa compétence, Madame Estelle Carrelet de Loisy, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de l'établissement et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

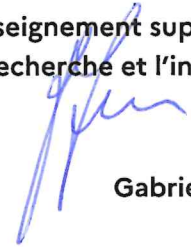
Article 3 : La secrétaire générale de région académique et le directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 18 mars 2025

Pour le recteur de région académique et

par délégation :

**Le recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la
recherche et l'innovation**


Gabriele FIONI